

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Présentation à l'occasion du

FORUM 2011

Le 6 décembre 2011

Contexte

- Le Canada bénéficie d'une réputation enviable pour ses programmes en santé animale et son statut sanitaire.
- Toutefois, les changements survenus récemment sur de nombreux fronts constituent une menace pour le maintien de cette réputation.
 - L'environnement
 - La mondialisation des échanges
 - le défi croissant posé par les zoonoses comme la grippe aviaire et le virus H1N1
- Beaucoup d'intervenants craignent que le système de santé animale actuel ne soit pas assez robuste pour relever ces défis.
- Nos principaux partenaires commerciaux (UE, R.-U., Australie et Irlande) sont en avance sur nous au chapitre de la planification coordonnée et des mécanismes mis en place pour relever ces défis.

Le système actuel

- Au Canada, la responsabilité de la santé des animaux d'élevage et de la gestion du bien-être animal est partagée entre le gouvernement fédéral, les provinces/territoires et l'industrie.
- Les pouvoirs de réglementation sont partagés entre le palier fédéral, les provinces et les territoires.
- Les services de laboratoire complémentaires relèvent du fédéral, des provinces et des territoires.
- L'industrie a pris les devants relativement aux maladies endémiques qui ne présentent pas de menace pour les êtres humains.

Lacunes du système actuel

- Le Canada ne dispose d'aucune approche intégrée et stratégique pour résoudre les difficultés liées à la santé animale
 - Les rôles et les responsabilités ne sont pas clairs
 - Partage fédéral-provincial-industrie des rôles en santé animale
 - Interaction avec la santé publique, la santé de la faune
 - Impact sur la salubrité et la sécurité des aliments
 - Absence de processus décisionnel efficace et inclusif
 - Faible capacité à prévoir les menaces émergentes
 - La réaction et l'intervention ont préséance sur l'anticipation et l'évitement
 - Évolution plutôt incohérente et fragmentée de l'approche vis-à-vis de la santé et du bien-être animal
 - Manque de partenariats efficaces
 - Rareté de l'expertise technique et des ressources publiques

Un environnement en évolution

- Ces dernières années, des progrès ont été observés dans :
 - la prévention des maladies et les mesures d'intervention;
 - La coordination FPT des activités de surveillance et de la planification en cas de pandémie;
 - Le renforcement de la consultation et du partage d'information par le biais de forums comme le CCVO, les tables rondes de chaînes de valeur, etc.;
 - Les programmes de salubrité alimentaire, de biosécurité et de traçabilité qui existent grâce à Cultivons l'avenir.
- Toutefois, des difficultés critiques et persistantes demeurent :
 - Le manque d'approche holistique et d'engagement soutenu de la part de tous les ordres de gouvernement, de l'industrie et des autres parties prenantes;
 - Le manque de clarté et de coordination en matière de santé et de bien-être animal;
 - Aucun processus ni point de ralliement pour établir la priorité des approches nationales

L'environnement commercial

- Sommes-nous concurrentiels sur le marché international
 - La santé animale est en passe de devenir une barrière non tarifaire au commerce
 - Les É.-U. (valeur \$ par année) sont de plus en plus protectionnistes et invoqueront les motifs de la santé animale pour bloquer nos exportations
- Nous pourrions être mieux préparés pour les urgences nationales en santé animale
- Nous créons des opportunités en établissant des liens entre la santé animale, la salubrité alimentaire et la santé publique.

Rappelons nous que ...

- Compte tenu de ces grands défis, un groupe de travail conjoint (GTC, formé par le CCVO, la CCSA, l'ACIA et les principales filières de l'industrie animale ont uni leurs efforts pour établir la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (SNSBEAE).
- Le GTC a élaboré la SNSBEAE comme un plan composite, une « feuille de route » pour la création d'un réseau de santé animale mieux intégré et coordonné, mais sans analyse des coûts, du financement, des répercussions des différentes options et sans hiérarchisation des enjeux.

Facteurs du développement de la SNSBEAE et de la création du Conseil

- Le réseau canadien de la santé des animaux d'élevage doit protéger la santé des animaux, la santé humaine et l'écosystème, assurer la salubrité et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire; son rôle est fondamental pour l'économie.
- Le monde évolue rapidement et devient de plus en plus complexe, et le réseau canadien de la santé des animaux d'élevage doit s'y adapter. Nous avons besoin d'une nouvelle façon de travailler ensemble.
- La Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage propose une nouvelle structure de collaboration partagée entre les gouvernements, l'industrie et les intervenants pour relever ces nouveaux défis.

La Stratégie

- Une feuille de route - pour nous rendre d'ici (aujourd'hui) à notre destination souhaitée (demain)
 - Cadre d'attribution des rôles et des responsabilités
 - Cadre pour la prise de décisions
 - Base pour la planification - ce que nous ferons, ce que nous NE FERONS PAS
 - Établissement de repères et de cibles - Un cadre pour mesurer la distance que nous avons parcourue
 - Un cadre de renouvellement - adaptation aux nouvelles situations, communication des objectifs

Résultats stratégiques

Améliorer la capacité à :

1. Éviter les menaces et anticiper les opportunités - évitement - avertissement - prévention
2. Réagir aux menaces et créer des opportunités - préparation - mesures d'intervention
3. Protéger la santé des écosystèmes - système écologiquement durable pour les productions animales
4. Protéger la santé publique - le secteur des animaux d'élevage fait partie intégrante du concept « one-health »

Résultats stratégiques (suite)

Améliorer :

5. Le niveau de confiance du public dans le réseau canadien de santé animale - grâce aux messages visant à concilier les préoccupations sur la santé animale, les soins et le bien-être des animaux, la santé publique et la santé des écosystèmes.
6. L'accès aux marchés - grâce à l'amélioration du statut sanitaire des animaux d'élevage et au renforcement de la crédibilité du réseau de santé animale.
7. Les soins et le bien-être des animaux d'élevage – grâce à une responsabilité partagée pour les soins des animaux d'élevage et les pratiques propices au bien-être animal, selon une approche scientifiquement fondée qui tient compte des valeurs de la société.
8. La viabilité de l'industrie – en minimisant les risques financiers et en accélérant la reprise des activités

Qu'apportera le Conseil?

- Un point de ralliement pour la collaboration sur de multiples dossiers
- Possibilité de réduction des réunions et des efforts
- Simplification des façons de faire
- Une approche englobante plutôt que morcelée
- Contrôle des résultats et de l'efficacité selon les huit critères de résultat décrits dans la SNSBEAE

Le Conseil

- Formé en 2010 afin de superviser la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
- Élargissement du Conseil à 14 membres pour permettre au Conseil des médecins hygiénistes en chef du Canada d'y être représenté
- Étudie la possibilité que les secteurs de l'environnement (possiblement la faune) et le milieu universitaire y soient également représentés
- Le mandat sert de plan d'orientation

But et mandat (champ d'application)

- Établir une approche plus harmonisée et mieux intégrée en ce qui a trait à l'ensemble du système et des programmes de santé et de bien-être des animaux d'élevage au Canada.
- Fournir des avis et des recommandations scientifiques, stratégiques et politiques sur les questions de santé et de bien-être animal aux SMA FPT, Régl., à l'ACIA, aux provinces/territoires, à l'industrie et aux intervenants non gouvernementaux.
- Le Conseil a un rôle consultatif plutôt qu'opérationnel

Incorporation

- Constitué en organisme sans but lucratif, afin de faciliter le financement
- La société ainsi créée appartient à des membres non liés au gouvernement
- Les membres du gouvernement forment un comité consultatif
- La Coalition canadienne pour la santé des animaux a été engagée pour fournir des services de secrétariat
- Financé à parts égales par le gouvernement fédéral, les provinces et les organisations non gouvernementales (industrie)
- Budget annuel - 316 900 \$

Composition du Conseil

- Conseillers choisis pour leur expertise - description énoncée dans le mandat
- Trois groupes partenaires sont chargés de choisir les membres de leur secteur
- Représentation au Conseil :
 - La santé animale, la santé humaine, le bien-être des animaux
- Le principe de non représentation s'applique aux membres du Conseil

Membres du Conseil

- Ian Alexander
- Pauline Duivenvoorden
- David Fraser
- Gerald Hauer
- Kathryn Koliaska
- Wayne Lees (coprésident)
- Jennifer MacTavish
- Michel Major
- Rob McNabb (coprésident)
- Florian Possberg
- Mark Raizenne
- John Ross
- Rick Thiessen
- Norm Willis

Les « défis » à relever

- Les questions pancanadiennes :
 - N'ont pas encore été résolues
 - Surveillance, systèmes d'assurance du bien-être
 - Mandats interprovinciaux et des groupes d'intérêt
 - Aucun « domicile » bien défini
 - Exigent un effort de réflexion, de planification et de coordination à plus long terme



L'approche

- Collaborative
- Holistique
 - Perspective de systèmes
- Anticipation/agilité
- Visionnaire



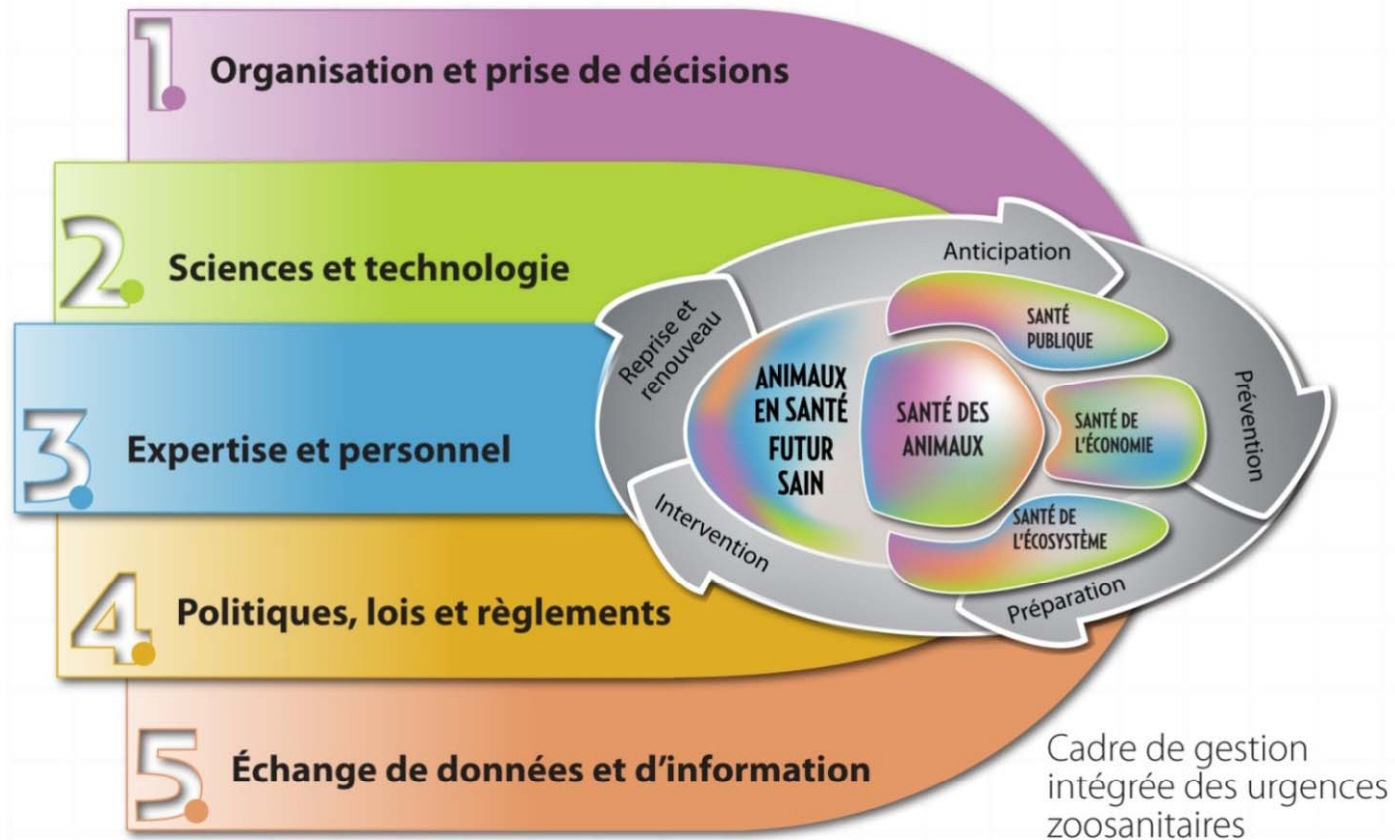
Les responsabilités du Conseil

- Redevable aux SMA FPT, Réglementation (min. de l'Agriculture et de l'Industrie) :
 - Mises à jour régulières
 - Rapport annuel
 - Analyse des résultats nationaux par rapport aux résultats stratégiques de la SNSBEAE
- Recommandations pour l'élaboration de politiques

Le Conseil NSBEAE et Pré-Can

- Le mécanisme « Prév́ision en sant́e animale » pourrait s'av́erer utile pour le Conseil
- Le projet Pŕe-CAN a fourni de bons outils au Conseil
 - La cartographie des syst́emes et les points de levier
 - L'élaboration de scénarios
 - Les résultats à atteindre pour parvenir aux fins ciblées
 - Les principaux domaines de capacité
 - L'outil d'évaluation de Pŕe-CAN

Principaux domaines de capacité de Pré-CAN



Étapes franchies par le Conseil

- Sur le plan organisationnel :
 - Mandat
 - Incorporation
 - Hiérarchisation des composantes de la Stratégie
 - Processus d'attribution des dossiers
 - Budgétisation et établissement de rapports financiers
 - Politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts
 - Mémoire dans le cadre de la consultation sur CA2
 - Rapport annuel 2010-2011

Cultivons l'avenir II

Recommandation 1

- Les enjeux liés à la santé et au bien-être animal important pour les producteurs et pour l'économie canadienne en général, et devraient être reconnus dans Cultivons l'avenir II. Cette reconnaissance facilitera la contribution des programmes au développement et à l'amélioration des composantes du réseau canadien de santé et de bien-être animal qui sont essentielles pour le maintien et l'expansion des marchés, la production d'aliments sains, et le maintien de la confiance des consommateurs.

Cultivons l'avenir II

Recommandation 2

- La politique canadienne en matière de santé animale devrait reconnaître les difficultés liées à la gestion de l'interdépendance entre les animaux, les êtres humains, l'environnement (les écosystèmes) et la prospérité du secteur. Des modèles de gouvernance adaptés devront être élaborés pour composer avec la complexité de l'interface de ces éléments dans le contexte canadien, compte tenu du partage de responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux et les secteurs de l'industrie.

Progrès du Conseil

Avis élaborés pour :

- La surveillance - Responsable : Norm Willis
- Le bien-être animal - Responsable : David Fraser

Ébauches de document-cadre en cours de préparation pour :

- L'anticipation et l'agro-intelligence
- La gouvernance (rôles et responsabilités)
- La sensibilisation et la formation

Prochaines étapes

- Améliorer les communications et la sensibilisation du public
- Développer un outil d'évaluation : la réussite sera mesurée d'après les progrès réalisés en vue de l'atteinte des 8 grands objectifs de la Stratégie NSBEAE
- Élaborer un mécanisme pour aborder les nouveaux enjeux
- Élaborer un processus pour mettre à jour la stratégie